

TRANSLOC-PETRELS

Faisabilité du déplacement de colonies de pétrels sur massifs miniers

Les procellariiformes (dont les différentes espèces de pétrels) représentent un des groupes d'oiseaux les plus menacés de la planète, tant à terre qu'en mer, et un de ceux qui font actuellement l'objet de plus d'actions de recherche et de conservation. En Nouvelle-Calédonie, ces oiseaux marins, qui nichent sur les versants montagneux, peuvent être affectés par les activités minières qui s'exercent à ciel ouvert sur les massifs miniers.

Le projet Transloc-pétrels s'intéresse à deux espèces de pétrels qui comportent chacune une sous espèce endémique à la Nouvelle-Calédonie : le Pétrel de Tahiti et le Pétrel de Gould.

L'objectif général de ce projet est de proposer une méthode de dernier recours dans le cadre de la déclinaison de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) permettant de compenser les impacts potentiels de l'activité minière sur les oiseaux marins, affectés à la fois par la destruction de l'habitat (destruction des zones de nidification, dérangement) et par les impacts indirects de la fréquentation et de l'activité humaine sur les massifs miniers à proximité des colonies, tels que la prolifération de prédateurs introduits, rats et chats haretts.

Pour éviter la destruction irréversible des colonies, plusieurs actions seront envisagées telles que la translocation des poussins, l'attraction des jeunes adultes prospecteurs vers de nouvelles colonies, l'aménagement de sites pour l'accueil des nouvelles colonies...

Des opérations de translocation d'individus (poussins) de certaines espèces de pétrels ont été réalisées avec succès et évaluées scientifiquement, particulièrement en Nouvelle-Zélande et en Australie, dans le cadre de la restauration d'îlots dont les prédateurs introduits avaient été éliminés.

Le projet d'étude s'appuie donc en premier lieu sur les retours d'expériences réalisées dans d'autres pays, de préférence insulaires, étudiera la faisabilité des différentes actions envisagées et proposera à son terme un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre d'une opération de sauvegarde d'urgence d'une colonie menacée.

Les recherches et réflexions qui vont être menées dans le cadre de ce projet d'étude se placent en amont d'une éventuelle opération de sauvegarde d'urgence. Elles nécessitent une bonne connaissance de l'écologie et de la biologie des deux espèces cibles, qui manquent à ce jour. Le projet sera complété par des recommandations opérationnelles pour la restauration écologique des anciens sites miniers, favorisant l'implantation de nouvelles colonies de pétrels.

Ce plan d'action et les recommandations ont vocation à être diffusés auprès des compagnies minières afin de proposer des solutions, soit d'atténuation soit de compensation, permettant de contribuer à la conservation des deux espèces de pétrels « montagnards » fréquentant la Nouvelle-Calédonie.

Biodiversité Conservation Restauration



Pétrel de Tahiti

Coordinateur scientifique

IRD – UMR IMBE (NC)

www.ird.fr

Dr Eric VIDAL

Partenaires

Université de La Réunion - UMR

Entropie (FR)

Prof. Matthieu LE CORRE

Déroulement

20 mois / 2016-2018

Financement CNRT

10 millions F CFP / 83 800 EURO

dont 2,387 MF co-financement

MEEM